

**Compte-rendu
de la Commission de la Stratégie Internationale**

Lundi 2 juin 2025

Etaient présents :

Moulay Barkatou
Laurent Billonnet
Véronique Blanquet
Laurent Bourdier
Jean-François Brocard
Chantal Damia
Florence Degomme
Jean-René Duclère
Jean-François Faucher
Agnès Germot
Malgorzata Grybos
Romain Lucas
Alexandre Maître
Stéphane Mandigout
Anne Massoni
Bruno Mazières
Emmanuelle Nys
Saïd Ouaked
Jacques Péricard
Vincent Riffaud
Lisa Sharman
Inès Tall
Amine Tarazi
Dorian Tchefranoff
Karine Vuillier-Devillers

Etaient excusés :

Samir Adly
Choukri Ben Ayed
Patrick Leprat
Rachida Zerrouki



Ordre du jour

Mobilité entrante :

- Rappel configuration actuelle BAI
- Résultats officiels bourses Région NA
- JAEI 2025 : 25 septembre 2025 - en lien avec Big Bamboche et Soirée20 ans du BAI le 16/10 au CALM

Mobilité sortante :

- Mobilités d'études Erasmus+ 2025 : modalités (vote à prévoir)
- Suivi mobilités du personnel
- Mobility Online/Aquimob

AOI

- 1ères réflexions

Actualités de la MdL LVE :

- Formations LVE : stage de préparation à la mobilité, formations pour les personnels
- Certifications : rappel dates TOEIC + TOEFL
- Erasmus Days : participation LVE -> ateliers thématiques, projet "one day in English"

Point sur l'internationalisation des formations

- Masters conjoints Erasmus+

EUPeace et Interfaces :

- Actualités

Projet Europe créative

Divers

- Projet rajout clause RGDP dans modèles accord cadre Unilim
- Actions proposées dans le cadre de la convention Limoges Métropole/Unilim

Mobilité entrante

- Organisation de 2 Summer Programs en juin 2025 (convention avec Limoges Métropole)
 - 1 groupe de Sante Fe du 31/05/25 au 15/06/25
 - 1 groupe d'Oklahoma State University du 12 au 26 juin 2025
- **Résultats officiels bourses Région Nouvelle-Aquitaine :**

3 dossiers déposés pour 2025/2026

3 lauréats => Commission permanente du 19/05/2025 et le BAI en informera officiellement les étudiants (Master 2 ACSYON et Master 2 Sciences et Génie des Matériaux Advanced Ceramics EUR)

➢ **JAEI 2025**

25 septembre 2025 - en lien avec Big Bamboche. Accueil officiel en Mairie, activité escape game, remise des prix et départ pour la Big Bamboche,

Soirée 20 ans du BAI le 16/10/2025 au CALM

→ Tour de table : Est-ce que la journée du 25 septembre sera banalisée pour les étudiants internationaux ?

Alexandre Maître précise qu'il faut envoyer un mail à Frédérique Luneau pour que la demande passe en CFVU (demande écrite envoyée le 11/06/2025)

- Rappel de la configuration actuelle du BAI (un seul ETP depuis 01/04/2025) :

Demande de renouvellement du remplacement de Pauline Jacquet, affectée sur un autre poste en cours – passage en CRAC du 12 juin 2025

Mobilité sortante

La subvention accordée au projet Erasmus+ 2025 de mobilité « intra-européenne » est connue : elle est en nette augmentation (voir ci-dessous) et implique une discussion sur l'utilisation de ces moyens supplémentaires.

AC131 – Projet 2025



Appel à propositions 2025
Mobilité des étudiants et personnel de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique intérieure
Projet de 26 mois, du 01 juin 2025 au 31 juillet 2027

Subvention accordée = **557 570 € (+ 48,7 %)**

	Demandé		Attribué		Projet 2024		Projet 2023	
	Nombre	Subvention	Nb	Subv.	Nb	Subv.	Nb	Subv.
Sejours d'études	240	203	418 050 €		141	288 350 €	141	237 750 €
Mob. du personnel	60	51	56 100 €		22	24 200 €	29	25 375 €
Total mobilité	300	254	474 150 €		163	312 550 €	170	263 125 €
Prog. hyb.	1	1	8 000 €		1	8 000 €		
OS	300	254	75 420 €		163	54 490 €	170	56 100 €
Subvention totale			557 570 €			375 040 €		319 225 €

- Dotation pour les mobilités : + 52 % par rapport à la subvention 2024 (mais seulement +34 % par rapport au montant effectivement consommé, qui dépasse d'env. 40 000 € le budget initial)
- Soutien organisationnel : + 38 %

*Unilim : 80^{ème} établissement le mieux doté sur 972 bénéficiaires (en 2024 : 102^{ème} sur 910)
48^{ème} université la mieux dotée (en 2024 : 55^{ème})*

7

A définir et à valider dans le cadre de ce projet :

- **objectifs et stratégie** pour une utilisation optimale de la subvention
- **dispositions "réglementaires"** en vigueur pour les mobilités 2025/2026

Plusieurs variables d'ajustement en matière de mobilité étudiante :

1. Hausse des **taux mensuels**
2. Augmentation des **mobilités courtes**
3. Financement accru de la « **mobilité internationale** »
4. Choix des critères pour l'attribution du **bonus inclusion**.

1

AC131 – Projet 2025



Taux mensuels

Contribution aux frais de séjour + compléments selon la situation des étudiants	
EES Hexagone	EES RUP-PTOM
MOBILITÉ LONGUE (= 2 mois à 12 mois)	
Allocation entre 225 € et 606 €/mois en fonction du pays de destination	786 € / mois
Mobilité Stage	+150 € / mois
Complément Inclusion	+250 € / mois
	Non applicable

Actuellement :

- . 300 €/mois vers les pays du **groupe 1**
- . 250 €/mois vers les pays des **groupes 2/3**

- ☞ Allocation moyenne par mobilité financée en 2024/2025 = env. 2110 €
- ☞ A ces taux, le budget "mobilité étudiante" du projet 2025 (418 050 €) pourrait financer 198 mobilités

**Proposition : revalorisation de 10 %, soit 330 €/mois (+30 €) vers les pays du groupe 1
275 €/mois (+25 €) vers les pays des groupes 2/3**

⇒ Sur la base des prévisions pour 2025/2026 (180 mobilités d'études), cela représenterait un budget d'env. **368 000 €**.



2

AC131 – Projet 2025



Mobilités courtes

MOBILITÉ COURTE (= 5 à 30 jours)* <small>* Obligatoirement au format hybride sauf pour les doctorants</small>	
Allocation	79 €/jour jusqu'au 14ème jour puis 56 € entre le 15ème et le 30ème jour
Complément Inclusion	inclusion : 100 € entre 5 et 14 jours ou 150 € entre 15 et 30 jours

Allocation "de base" pour une mobilité courte (5 j., bande kilométrique la plus courante) = **704 €**
(environ le 1/3 de l'allocation moyenne pour une mobilité longue)

Appel à propositions 2025 : **60 mobilités courtes** demandées

⇒ Budget minimum requis pour : 30 mobilités = 21 120 €
 40 mobilités = 28 160 €
 50 mobilités = 35 200 €
 60 mobilités = 42 240 €



Tour de table :

Jean-René Duclère : Les accords Erasmus peuvent indiquer des mobilités au niveau doctoral mais ce n'est pas automatique. Vérifier si ces mobilités impliquent la validation d'ECTS et que souhaitons-nous faire avec ce type de mobilités ?

Emmanuelle Nys est contre le principe de 5 jours de mobilité : quelle justification sur le plan académique ?

Vincent Riffaud rappelle qu'une mobilité courte doit rapporter à l'étudiant 3 ECTS au minimum.

Véronique Blanquet précise que la nouvelle gouvernance souhaite inciter plus de doctorants à partir en mobilité, et pour des durées supérieures à 5 jours.

Amine Tarazi se demande quel est l'objectif de ces mobilités. En général, les doctorants présentent leurs travaux en colloque ou vont travailler avec un autre laboratoire à l'étranger. Ces déplacements peuvent être financés par un PHC (Partenariat Hubert Curien), qui n'est pas toujours facile à obtenir. Comment peut-on adosser cela à des mobilités courtes ? Pour lui, une mobilité d'un mois est beaucoup plus constructive qu'une mobilité de 5 jours

Malgorzata Grybos : au regard des objectifs de développement durable, ne faudrait-il pas imposer un trajet écoresponsable pour obtenir cette bourse de mobilité courte ?

Chantal Damia propose de décaler dans le temps le vote sur les mobilités courtes.

③

AC131 – Projet 2025



Mobilité internationale*

*mobilités vers les pays « hors-Erasmus+ », finançables par le projet AC131 dans la limite de 20 % du budget

SUBVENTION POUR LA MOBILITE DES ETUDIANTS : mobilité vers pays tiers non associés		
Contribution aux frais de séjour + des corrélations en fonction situation de étudiants		
	Vers régions 1 à 12	Vers régions 13 et 14
Allocation	700 € / mois	Taux du groupe 1
Mobilité Stage	Non applicable	+130 € / mois
Complément Inclusion	+350 € / mois	+350 € / mois
MOBILITÉ COURTE (≥ 5 à 30 jours)* * obligatoirement au format hybride sauf pour les doctorants		
Allocation	79 €/jour jusqu'au 14ème jour puis 56 € entre le 15ème et le 30ème jour	
Complément Inclusion	Inclusion : 100 € entre 5 et 14 jours ou 350 € entre 15 et 30 jours	
Attention les mobilités sortantes vers la Région 4 (Russie) et la Biélorussie ne sont plus éligibles		

[Calculateur de distance Erasmus+](#)

Séjours d'études hors Erasmus+ en 2024/2025 :

CANADA	16
ETATS-UNIS	5
COREE	4
JAPON	2
ARGENTINE	1
BRESIL	1
INDONESIE	1
MEXIQUE	1

⇒ Allocation minimum pour une mob. longue : 1 709 € vers Balkans occ. / Maghreb, 2 588 € vers Amérique du N., 3 135 € vers Océan Indien / Asie.

⇒ Proposition : financement des mobilités vers régions 13 et 14 (R.-U., Suisse...) + Balkans occ. (Bosnie dans EUPeace)

A (re)voir : mob. vers d'autres pays « stratégiques » (pour pallier l'absence de budget MIC) ?

11

Rappel : les séjours d'études hors-Europe peuvent bénéficier (sous conditions) d'une aide de la Région Nlle-Aquitaine, dont le programme concerne toutes les mobilités internationales, quelle que soit la destination.

Emmanuelle Nys précise que, dans certains pays (Am. du Nord), les étudiants doivent payer des frais d'inscription dans l'université d'accueil, information dont il faut tenir compte pour faire la distinction entre les mobilités.

4

AC131 – Projet 2025



Attribution du complément financier forfaitaire de soutien pour l'inclusion (250 €/mois)

Boursiers	Obligatoire échelon 6 et 7
Affection longue durée	Obligatoire
Situation de handicap	Obligatoire
Habitants des zones de France ruralités revitalisation	Critère sélectionnable dans le cadre de la politique inclusion publiée par l'établissement
Habitants des quartiers prioritaires de la ville	Critère sélectionnable dans le cadre de la politique inclusion publiée par l'établissement
Cas individuel pouvant relever de l'inclusion (attesté et justifié par une assistance sociale ou équivalent)	Critère sélectionnable dans le cadre de la politique inclusion publiée par l'établissement

Proposition (critères optionnels):

- suppression du critère FRR (budget estimé = 42 000 €)
- maintien du bonus pour habitants des QPV
- possibilité de les prendre en compte les cas individuels attestés par assistante sociale : modalités à définir

En parallèle : communication à renforcer/harmoniser auprès des étudiants pour ne laisser de côté aucun cas éligible

12

Inès Tall demande sur quoi se fondent les critères d'inclusion et comment sont pris en compte les cas particuliers.

Vincent Riffaud précise que ces critères identifiant les publics spécifiques qui bénéficieront d'un complément financier sont ceux figurant dans la circulaire Erasmus+ publiée au Bulletin Officiel du l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (BOEN). Plus généralement, le guide du programme Erasmus+ invite les établissements à accorder une attention particulière à la participation de publics avec moins d'opportunités, que ce soit en raison de leur âge, de leur milieu culturel, social et économique, de leur handicap, de leur origine ou encore de leur lieu de vie (zones enclavées, régions ultrapériphériques).

Les cas particuliers ne répondant pas à un des critères pourront être traités et reconnus par le biais d'une assistance sociale et ouvrir les droits au complément financier à ce titre → prévoir une validation dans une commission ad-hoc.

A spécifier également : les modalités d'attribution de l'**Aide à la mobilité internationale** des étudiants boursiers pour 2025/2026 (AMIEB).

Cette aide peut être accordée aux étudiants en mobilité remplissant les 2 conditions suivantes :

- bénéficier d'une bourse sur critères sociaux ou d'une aide spécifique annuelle
- préparer un diplôme national correspondant à la compétence du ministère de l'enseignement supérieur.

Elle est cumulable avec l'allocation Erasmus+.

Au cours de l'ensemble de ses études supérieures, l'étudiant ne peut bénéficier d'une aide à la mobilité cumulée supérieure à dix mois.

Evolution du règlement de l'AMIEB



Dispositions pour 2025-2026 :

Candidature sélectionnée par le Président d'université ou le chef d'établissement, en fonction des 2 critères suivants :
. qualité et intérêt pédagogique de votre projet individuel
. conformité avec la politique internationale menée par l'université ou l'établissement.

Votre séjour à l'étranger donnant droit à l'aide doit être compris **entre 1 mois et 10 mois consécutifs**.
Le Président d'université ou le chef d'établissement décide également du nombre de mensualités qui seront accordées.
1 mensualité = 400 €

En pratique :

- . financement de la totalité des mois complets de mobilité
- . versement du 10e mois déjà entériné (régularisation en cours pour 204/2025).

⇒ Eligibilité à partir d'**1 mois minimum** : concerterait principalement les stages courts (4 à 5 semaines)

NB : le calcul se fait de date à date, avec tolérance si week-end inclus

13

Vote des propositions :

- Hausse des taux mensuels de 10 %, soit 330 €/mois (+30 €) vers les pays du groupe 1 et 275 €/mois (+25 €) vers les pays des groupes 2/3**

Vote : OUI à l'unanimité par les membres de droit de la CSI pour la revalorisation des taux.

- Mobilités courtes** : financement de 30 / 40 / 50 / 60 mobilités courtes

Vote reporté : au préalable, identifier les dispositifs existants, notamment pour les doctorants, afin de les coordonner avec Erasmus+ → travail à mener avec le Collège doctoral.

- Mobilité internationale** : le principe du financement des mobilités vers le Royaume-Uni et les autres pays hors-Erasmus d'Europe (Suisse, Balkans occidentaux...) est acquis.

Financement par le projet de mobilités vers les régions hors-Europe :

vote reporté en attente des résultats de l'appel à propositions pour les projets de mobilité soutenue par les fonds de politique extérieure (« mobilité internationale de crédits ») - publication prévue le 25 juillet

- Bonus inclusion :**

Critères optionnels pour le versement du complément "inclusion" :

- les critères habitant en FRR (zone de France ruralités revitalisation) et en QPV (quartier prioritaire de la ville) ne sont pas retenus
 - prise en compte des cas individuels attestés par assistante sociale (validation en commission ad hoc)
- **VOTE : OUI (1 abstention)**

Alexandre Maître précise qu'il faut s'entendre sur les tranches de revenus votés en CFVU.

Emmanuelle Nys précise que l'on peut s'appuyer sur les compétences de Nadia Rossi au Pôle Formation qui gère les dossiers qui passent en commission d'exonération des droits d'inscription (évaluation des revenus et du projet)

❖ **AMIEB :**

Aide attribuée à hauteur du nombre de mois complets effectués, pour les mobilités comprises entre 1 mois et 10 mois consécutifs.

Mobilités du personnel

Mobilités du personnel : missions financées en 2025

FST	Jocelyne Denais Olivier Goumy Julie Porte Julie Bredoux Sabrina Trigoulet Claudine Lapointe Frédérique Luneau (PF)	février mars mai juillet	Fès -Casablanca (Maroc) Comillas (Espagne) Münster(Aلمان) Brescia (Italie)	Visite partenaire STA Staff week -> budget EMMEP
ENSIL-ENSCI	Isabelle Vieville Laurent Billonnet Isabelle Vieville Laurent Billonnet Isabelle Vieville Laurent Billonnet Virginie Pallier Laurent Billonnet Valérie Madanges Christelle Aupetit-Berthelemot Youssef El Hafane Christelle Aupetit-Berthelemot Isabelle Vieville Juan Castro-Escareno	mai juin sept.-nov. juillet	Cukurova (Turquie) Mostar-Sarajevo (Bosnie-H.) Pristina (Kosovo) Calabria-Messina (Italie) Tunisie Maroc Bénin Trollhattan (Suède)	Staff week visite partenaire visite partenaire
IUT/IAE	Bruno Mazières Lisa Sharman Bruno Mazières Lisa Sharman Sylvie Coulaud	avril oct.	Lublin (Pologne) Vilnius (Lithuanie)	visite partenaire visite partenaire
IAE	Sophie Valette	mai	Cukurova (Turquie)	STT
FLSH	Odile Richard Chloé Ouaked Eva Legrand Cécile Lapeyre Gladys Gonzales Marie-Christine Nouhaud Davide Cacciatore Alessio Tocci Vivien Bessières Kati Schumann Marie-Christine Nouhaud	mars mars juin juin sept. juin février	Sofia (Bulgarie) Szeged (Hongrie) Ptzen (Rep. Tchèque) Tubingen (Allemagne) Louvain la Neuve (Belgique) Tubingen (Allemagne) Malaga (Espagne)	STA visite partenaire visite partenaire STA/STT STA STA Staff week
INSPE	Alain Planques Sandrine Simon	mai	Fès (Maroc)	STT / visite partenaire
FDSE	Ludivine Mollard-Glise Johanna Gaudiffe Estelle Pereira	24/09-01/10	Bari-Rome-Ancone-Florence (Italie)	Visite partenaires
Med./Pharma.	Alexandra Terrade Karen Vercellin Alexandra Terrade	nov. mars-juin nov.-dec.	Louvain (Bel.) ? Gottingen (Allemagne)	Staff week STT / STA / visite partenaire ?
ILFOMER	Stéphane Mandigout Elpidio Attho-Mensha (STAPS)	avril - juin	Sarajevo (Bosnie)	STA / visite partenaire
Pôle Recherche	Julie Compan Anne Rameaux Isabelle Cassier	mars mai	Valence(Espagne) Dorset College Dublin (Irlande)	Staff week Staff week

Mobilité annulée

Financement
ENSIL-ENSCI

Basculée sur OS

Date repoussée

2 mobilités prises en charge

Mobilité annulée

Pour rappel : budget sur une année civile, attribué suite à appel à candidatures

Augmentation sensible des demandes de mobilité des personnels multi-composantes/services et multi-statuts (enseignants/administratifs).

Les missions non finançables par Erasmus bénéficient d'une enveloppe de 10 000 €, dont le renouvellement pour 2026 sera demandé lors du dialogue de gestion.

Saïd Ouaked et Véronique Blanquet se réjouissent de cette augmentation de la participation : la mobilité des personnels représente une valorisation personnelle et professionnelle. Elle augmente la compétence des personnels. Saïd O. rappelle que des formations sont proposées par la Maison des Langues pour la préparation à la mobilité. Il faut s'assurer cependant d'un roulement au sein des composantes et des services pour permettre une mobilité au plus grand nombre. Au retour de mission, un compte-rendu doit

être effectué pour avoir un retour d'expérience et voir ce qui marche bien avec le partenaire (ou moins bien) et voir comment on peut améliorer les choses. Le binôme enseignant-Biatss fonctionne bien, il est rassurant pour le personnel administratif qui peut avoir tendance à se censurer.

Karine Vuillier-Deviller demande si la Commission Recherche et la Commission CFVU pourrait avoir un retour de ces missions.

Alexandre Maître précise que les retours sur les échanges de bonnes pratiques devraient être présentés en CFVU car il est important de partager ces expériences.

Anne Massoni se demande qui se charge de lire les comptes-rendus de mission ?

A la FLSH, Saïd Ouaked le fait en tant que correspondant RI et, pour lui, les correspondants RRI devraient être les relais idéaux dans les composantes pour étudier ces rapports.

Pour Amine Tarazi des objectifs devraient être fixés avant le départ en mission, établir une feuille de route pour que la mission soit productive.

Vincent Riffaud précise que la hausse significative du budget Erasmus+ pour 2025, vaut également pour les mobilités du personnel. Une relance va être faite d'ici la prochaine rentrée pour d'éventuelles missions supplémentaires fin 2025. Il est rappelé que la sélection des demandes passe par un classement effectué par le Doyen, le RRI ou le responsable administratif, afin que cette mission ait un avantage pour la composante/le service.

Saïd Ouaked souhaite qu'il y ait une procédure claire, afin de mettre une stratégie en place et que cela fasse sens pour Unilim.

En PJ : le compte-rendu de mission d'avril 2025 de Lisa Sharman et Bruno Mazières à l'université Vincent Pol de Lublin, en Pologne.

AOI

1ères réflexions

Fin d'un cycle de 11 ans sur un modèle précis.

La question se pose de savoir si on reste sur ce même modèle ou si on le fait évoluer en assouplissant les conditions afin de pouvoir lancer l'AOI dès septembre 2025.

- Conservation des GT : 8 ? Ou moins ?
- AAP global : double expertise ? par une personne du secteur et une non spécialiste ?
- Housse du montant de 100 K€ à 150 K€ ?
- Projets pluriannuels acceptés ou non ?
- Critères communs à tous les GT?
- Financement uniquement pour amorçage?
- Nature des dépenses éligibles?

Anne Massoni estime qu'il faut définir la finalité du dispositif. Pour la recherche est-ce que l'AOI fait un lien fort avec EUpeace ou pas ? Pour elle, il faut voir avec les instituts et laboratoires : est ce que l'on repart sur des projets liés à des individus ou on souhaite que l'AOI soit plus relié à des stratégies de laboratoires ou d'instituts ?

Véronique Blanquet a l'impression qu'il y a beaucoup de saupoudrage et pas assez de projets plus importants et structurants.

Pour Stéphane Mandigout, l'articulation formation-recherche est une clé intéressante de l'AOI. Pour lui, des petites sommes sont distribuées mais si on augmente le budget de l'AOI, on risque de diminuer le nombre de projets (cette année environ 30 projets ont été financés). Ce budget sert souvent d'amorçage de projet.

On ne peut pas financer tous les projets, des critères doivent être définis pour que les choses soient mieux cadrées.

Emmanuelle Nys estime qu'on ne tient pas assez compte de la taille des laboratoires qui n'ont pas les mêmes critères.

Pour Véronique Blanquet, il faut donc harmoniser ces critères.

Pour Agnès Germot, un des critères à conserver est la pluridisciplinarité pour le GT SVS - diversité pour les thématiques (pédagogie-pédagogie recherche ou recherche). Les approches sont différentes mais complémentaires. L'expertise des dossiers est difficile pour la personne qui n'est pas du domaine. Pour elle, dans l'analyse des dossiers, il faut conserver le côté humain.

Moulay Barkatou rappelle que l'AOI avait été mis en place suite aux critiques de l'HCERES sur le manque de visibilité d'Unilim à l'international. Pour lui, il faut revoir le périmètre des GT et garder des GT qui auront la légitimité sur les dossiers.

Jacques Péricard demande ce que l'on cherche à obtenir in fine car d'un GT à un autre les choses sont variables.

Saïd Ouaked explique qu'il souhaite mettre un dispositif de l'AOI qui fonctionne mieux sans pour autant donner plus de travail aux collègues. Il rappelle qu'il est difficile de trouver dans les composantes des experts pour étudier les dossiers.

Romain Lucas précise que pour IMPEO, l'AOI est plus du cofinancement. Pour l'IRCER, il a permis de monter des projets d'amorçage. Il rappelle que les groupes pays existent et qu'il faut donc dédier une partie de l'AOI sur ces groupes pays

Pour Saïd Ouaked, en ce qui concerne le GT ALSH beaucoup de projets concernaient des projets de collègue à titre individuel sans que les labos soient informés pour autant. Dans ces conditions l'AOI n'a pas beaucoup d'intérêt, il faut que les axes des labos soient pris en compte. Il rappelle qu'en 2024, il avait proposé de ne pas trop disperser le budget en finançant moins de projets mais en les dotant mieux. Pour lui, certains projets sont une affaire d'opportunisme et pas structurants.

Emmanuelle Nys estime qu'il faut définir les critères en amont et garder les 8 GT car ils ont des spécificités différentes sinon cela pourrait créer des tensions. Points de vigilance : le côté structurant et travailler sur les objectifs stratégiques.

Véronique Blanquet rajoute qu'il faut responsabiliser les groupes thématiques.

Malgorzata Grybos mentionne qu'il est important que le dispositif AOI soit lancé assez tôt car sinon il est difficile de faire les missions.

Laurent rappelle que l'AOI est sur une année civile (mi-mars/mi-novembre). En 2024, 94 % du budget AOI a été consommé, une 1^{ère} depuis 2014.

En conclusion :

- Lancement de l'AOI au début de l'année universitaire
- Faire un groupe de travail d'ici mi-juillet 2025 avec les animateurs de GT et d'autres membres de la CSI sur la base du volontariat
- Faire en septembre 2025 une CSI exceptionnelle pour donner la procédure retenue et lancer l'AOI 2026
- Véronique Blanquet souhaite que les volontaires lui envoient un message pour le 6 juin au plus tard et en parallèle elle envoie un message aux animateurs de GT

La séance a été interrompue à 17 h car la salle des conseils devait être libérée. Les autres points mis à l'ordre du jour seront abordés à la rentrée prochaine.

CSI exceptionnelle pour l'AOI le jeudi 4 septembre 2025 à 14 h salle des conseils